

Réf: Dossier N° 162319

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TOURELLE DGF »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème
TRANCHE, Lot 476, Ilot 22

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 13/07/2022 reçus par Me MOUSSA FOFANA , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 17/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOURELLE DGF »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE, dans tous les Etats régis par l'Acte Uniforme OHADA :

La vente de terrain,
Conseil ;
Lotissement.
Génie Civil;
La construction de bâtiment ,tous corps d'état & corps d'état secondaire;
Les aménagements Hydro agricoles;
Voiries & réseaux divers;

La participation de la Société directement ou indirectement à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de location, et de prise en location gérance de tout établissement.

Toute autre opération de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, ou tous objets similaires, connexes, complémentaires, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème TRANCHE, Lot 476, Ilot 22

Dirigeant(s) : M DOGNINA GELASSE FERDINAND DJIGBENOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11016 du 29/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°66841/GTCA/RC/2022 du 29/11/2022

